



Loyers impayés par bénéficiaire RSA

Par **Martine34**, le **09/05/2016** à **17:05**

Bonjour,

Mon locataire, bénéficiaire du RSA, me doit 4 mois de loyers.

Je lui ai adressé un courrier en recommandé avec AR.

Sachant que le RSA est insaisissable et que ce locataire ne possède pas de meubles, comment récupérer les sommes dues ?

Merci pour votre aide.

Par **youris**, le **09/05/2016** à **17:33**

bonjour,

il ne vous reste plus qu'à entamer une procédure d'expulsion contre votre locataire puisque vous avez peu de chances de récupérer vos loyers impayés.

c'est malheureusement la situation chaque fois que le débiteur ne perçoit que des revenus insaisissables.

j'ai connu un bailleur qui louait un logement à un couple d'adulte ne percevant que l'AAH, il a simplement obtenu leurs départs.

il est toujours conseillé soit de prendre une garantie de loyers impayés ou demander aux futurs locataires d'avoir une personne qui se porte caution du paiement des loyers.

salutations

Par **Jac428**, le **09/05/2016** à **21:19**

Bonjour, mon locataire ne me paie plus de loyer depuis septembre 2014 je lui ai adressé plusieurs lettres recommandées lui demandant de quitter les lieux car je dois faire des travaux pour vendre cette maison chaque fois il repousse le délai car il ne trouve pas de logement il faut dire qu'il est bénéficiaire du RSA le logement devient vétusté suite aux dégradations faites par lui et ses chiens que puis je faire?